

Conversation publique pour une politique nationale de l'architecture

La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui plus de 275 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, dont on estime qu'il réunit quelque 55 000 membres individuels. Depuis 1999, son Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois qui est significatif.

En janvier dernier, la Fédération Histoire Québec a appuyé sans réserve la démarche de l'Ordre des architectes du Québec pour une politique nationale de l'architecture. Nous sommes interpellés par ce projet car les sociétés membres de la FHQ et son comité du patrimoine sont des acteurs de premier plan en matière de défense, de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti sur tout le territoire québécois. Cet intérêt premier pour le bâti ancien est évidemment indissociable des questions d'urbanisme, d'environnement naturel et de bâti actuel.

Nous désirons par la présente vous faire part de nos préoccupations et de nos recommandations suite aux audiences tenues dans différentes villes du Québec auxquelles six membres du CA et du comité du patrimoine de la Fédération ont participé. Nous tenterons de résumer ici les commentaires et propositions émis par nos membres ou amenés par d'autres participants lors des *Conversations publiques* tenues depuis mars dernier à Québec, Joliette, Gatineau, Longueuil, Montréal et Sherbrooke. Nous ne traiterons pas des dossiers régionaux abordés lors de ces rencontres pour nous concentrer sur les questions générales.

Compte tenu que l'architecture est l'art le plus présent dans nos vies, nous considérons que le patrimoine architectural comporte une forte valeur identitaire, qu'il est un facteur de qualité de vie et constitue un apport économique important. C'est dans ce contexte que nous faisons les propositions suivantes :

Bâtiments publics : Afin de contrer la banalité et la piètre qualité actuelle de nombreux immeubles du domaine public, le système d'appel d'offres généralement appliqué doit être modifié afin d'obtenir des bâtiments au design novateur, durables et intégrés à leur milieu.

Construction domiciliaire : La construction domiciliaire échappe en grande partie à la pratique des architectes. Comment les architectes peuvent-ils s'impliquer auprès des acteurs concernés pour éviter les « tendances » éphémères, la piètre qualité des matériaux, les concepts dépassés au niveau architectural et environnemental, etc. ? L'objectif de densification des milieux urbains présente aussi d'énormes défis au niveau

de la sauvegarde du patrimoine architectural. Rappelons que le bâti actuel sera le patrimoine de demain !

Préoccupation des citoyens : Malgré ce qui est observé dans nos milieux de vie souvent dégradés, il se dégageait des consultations que les citoyens préconisent une architecture, un urbanisme et un environnement naturel harmonieux. Le respect des habitats aux dimensions humaines en harmonie avec l'environnement naturel les préoccupe.

Formation des architectes : Notre expérience de terrain nous démontre, surtout en région, que des architectes sont parfois à l'origine de pertes de bâtiments anciens ou de travaux inappropriés et inutiles à cause de leur manque de formation en bâti ancien. Nous recommandons une formation spécifique en bâtiment ancien pour les architectes qui développeront cette sensibilité. Nous pensons qu'un architecte ou une firme qui obtient un mandat de restauration de bâtiment ancien et qui ne détient pas cette spécialité devrait référer le dossier à une firme spécialisée.

Rôle de l'OAQ : Il nous apparaît également qu'un rôle accru des architectes dans l'évaluation et la promotion des bâtiments patrimoniaux viendrait compenser la démission du ministère de la Culture qui a presque abandonné sa mission concernant le patrimoine architectural. Entre autre, la conversion des nombreux bâtiments religieux à d'autres usages représente un grand défi qu'il faudra relever rapidement compte tenu du nombre de bâtiments fermés au culte et laissés à l'abandon.

Projets grandiloquents : Il y a unanimité des participants contre les projets pharaoniques mis de l'avant par des hommes politiques et des promoteurs sans obtenir l'acceptation sociale. À titre d'exemple, le *Phare* à Québec et les tours de Brigil à Gatineau.

Nous vous sommes reconnaissants d'avoir entrepris cette démarche pour une reconnaissance de l'importance de l'architecture, un art mésestimé dans notre société. Nous sommes convaincus que cette initiative est porteuse d'avenir.

Recevez nos salutations et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.



Clément Locat , président
Comité du Patrimoine
Fédération Histoire Québec



Richard Bégin, président
Fédération Histoire Québec